

Rapport d'activité



2025



www.udaf15.fr

Union Départementale des Associations Familiales
45 avenue de la République - 15000 AURILLAC



UDAFducantal

Les missions de l'Udaf 15

Porte-parole des familles

1 L'Udaf du Cantal intervient auprès des pouvoirs publics (services de l'État, conseil départemental, communes, intercommunalités) et informe les parlementaires pour coconstruire et évaluer les politiques en faveur des familles.

Elle représente et défend les familles dans près de 90 organismes locaux et départementaux, notamment :

- **Prestations - droits des familles** : Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS),...

- **Parentalité** : Schémas départementaux des services aux familles, Conseil de famille des pupilles de l'État, Réseau parentalité, Schéma de la protection de l'enfance, Éducation Nationale...

- **Logement** : Cantal habitat, Commission départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX), SIAO, Fonds de Solidarité Logement (FSL)...

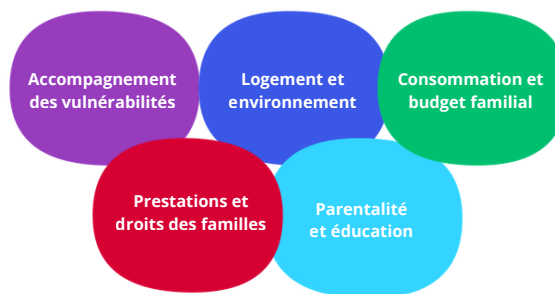
- **Santé** : Établissements de santé publics et privés, Conseil territorial de santé, France assos santé, Schéma de l'autonomie, Plan territorial de santé mentale...

Expert de leurs réalités de vie

2 L'Udaf du Cantal observe et décrypte les attentes et préoccupations des familles en s'appuyant sur le réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services qui font remonter les réalités du terrain.

Réseau de services aux familles et aux personnes vulnérables

3 L'Udaf du Cantal accueille, informe et accompagne les familles et / ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien :

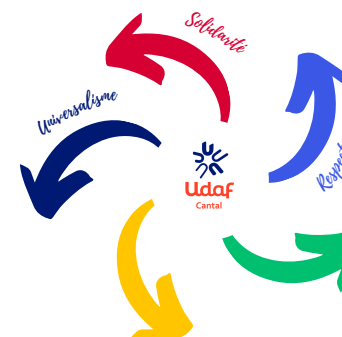


Animateur associatif

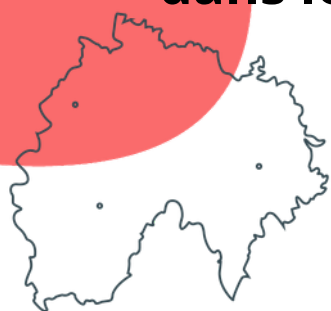
4 L'Udaf du Cantal anime et soutient une quarantaine de mouvements et associations familiales adhérents et organismes associés.

Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles.

Dans notre département, ce sont près de 3 500 familles qui adhèrent et bénéficient des services de ces associations familiales.



Les chiffres clés de la famille dans le Cantal



41 186 Familles
vivent dans le Cantal

21 740 couples
sans enfant

5 229 foyers
monoparentaux



14 217 couples
avec enfant

18% de la population a moins de 20 ans

43.4%
des 20-24 ans
vivent chez leurs parents

31 % de la population a plus de 65 ans

Les associations et familles adhérentes

L'Udaf anime un réseau de 39 associations familiales et porte la voix des 41 186 familles du Cantal.



En 2025

12 Mouvements Familiaux
39 Associations adhérentes

3470
Familles
adhérentes

Gouvernance et commissions



AG / 27 juin 2025

AG statutaire

Thème : Être parents aujourd'hui
dans le Cantal + Observatoire des
Familles



Commissions internes

- 1 commission communication
- 1 commission de contrôle
- 2 commissions personnel et finances
- 1 commission des services

Commissions thématiques

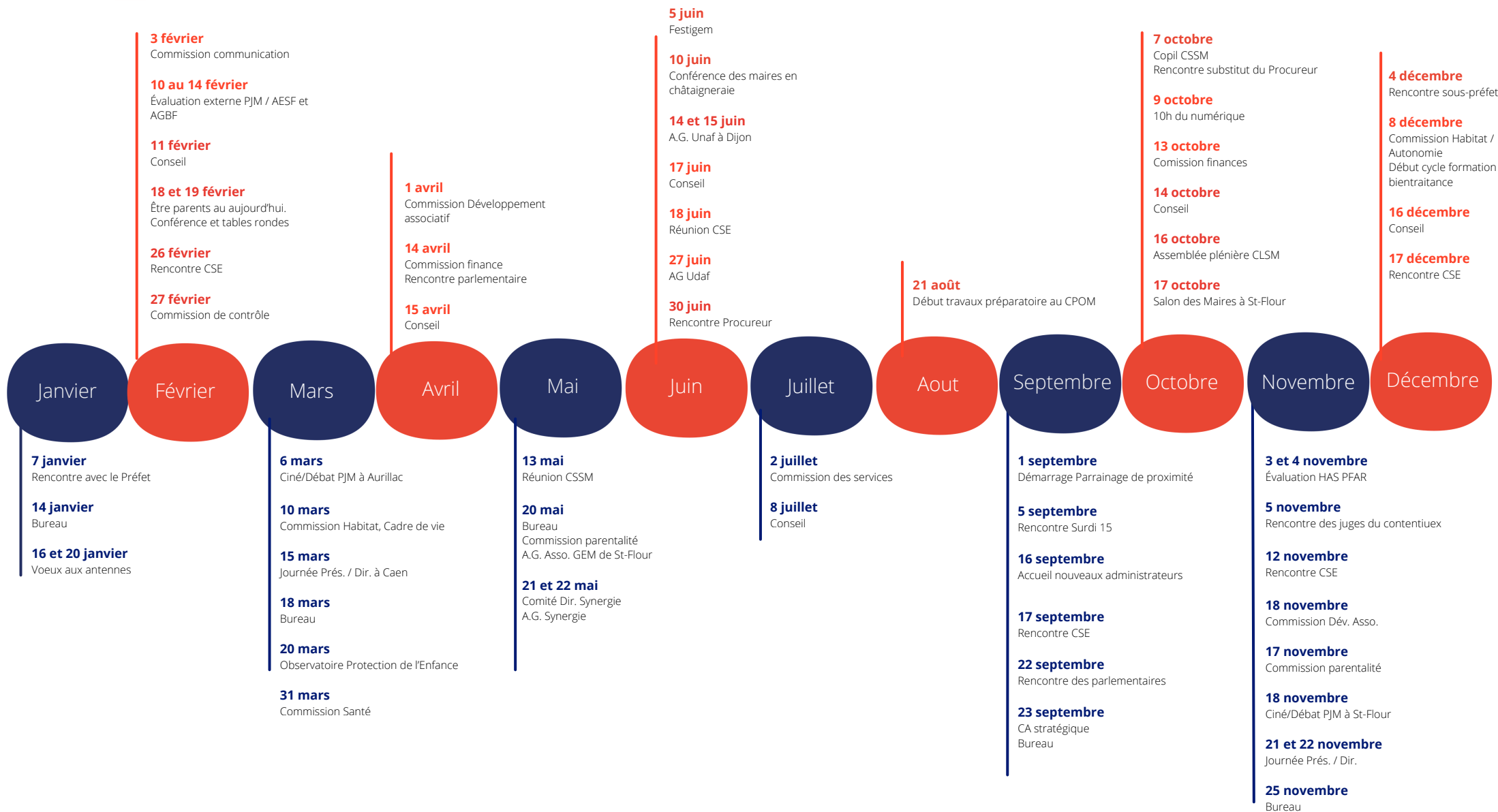
- 1 commission développement associatif et bénévolat
- 3 commissions enfance et famille
- 1 commission santé et action sociale
- 1 commission mixte habitat / autonomie



4 réunions de bureau

8 réunions du conseil d'administration

Les temps forts de 2025



de Janvier à Mai

Éval. HAS PJM AES et AGBF
Préparation, évaluation, plan d'action

de Août à Décembre

Travaux préparatoires au CPOM Pfar P.A.
Éval. HAS Pfar P.A.

Pôle Action Familiale

Secrétariat général

Rattachée au pôle Action Familiale tout en étant étroitement associée à la direction de l'Udaf, la secrétaire assure une mission transversale essentielle. Elle organise et coordonne l'ensemble des temps institutionnels clés de la vie de l'association : commissions thématiques, instances internes, conseils d'administration, bureaux, assemblée générale.

Ce poste constitue également le premier point de contact entre l'Udaf, ses bénévoles, ses associations adhérentes et les partenaires, facilitant les échanges, les représentations extérieures.

Le secrétariat joue aussi un rôle actif dans la remontée d'informations vers l'Unaf, en assurant l'appui technique et logistique nécessaire à l'alimentation du logiciel A.D.E.L.I.S., outil essentiel au suivi de l'engagement bénévole et à la représentation familiale.

Accueil

L'accueil constitue un point d'entrée central pour l'ensemble des publics de l'Udaf du Cantal. Il remplit une mission fondamentale de renseignement, d'orientation et de mise à disposition de documents pour les usagers relevant de tous les services (Protection juridique des majeurs, Action familiale, Action d'intérêt social, Point Conseil Budget), mais aussi pour les partenaires et associations hébergées dans les locaux comme France Alzheimer ou l'UNAFAM.

En 2025, ce sont environ 5 000 personnes qui ont été accueillies, soit une moyenne de 20 personnes par jour. Cette forte fréquentation illustre le rôle pivot de l'accueil dans la relation de proximité et de service aux familles, aux majeurs protégés, aux personnes vulnérables ou aux professionnels.

En lien avec le pôle Action familiale, l'accueil participe également à des tâches administratives variées : gestion du courrier, saisie de documents, mise en page, gestion de l'agenda du Point Conseil Budget, envoi de communications institutionnelles, ou encore préparation logistique des événements.

Dans les pôles PJM et AIS, l'accueil assure notamment le traitement du courrier entrant, l'indexation, la gestion des mails, la préparation des courriers individuels et leur affranchissement.

Véritable interface humaine et logistique, l'accueil joue ainsi un rôle indispensable dans la fluidité de l'activité interne comme dans la qualité du lien avec les usagers. Sa présence renforce l'accessibilité des services et incarne les valeurs d'écoute, d'accompagnement et de proximité portées par l'Udaf du Cantal.

Développement associatif

Le pôle action familiale et institution reste le premier contact entre nos bénévoles, nos associations adhérentes, l'Unaf et nos partenaires. Il propose :

- un soutien technique (numérique, communication), sensibilisation à l'intérêt d'un bon remplissage des bulletins d'adhésion, formation à l'outil Adhélis, accompagner les demandes de subvention et les portages de projets
- un soutien opérationnel comme la mise à disposition des salles et du matériel, apporter un soutien à la réalisation d'outils de communication, à la préparation d'événements.
- une programmation d'actions familiales avec la participation actives des familles et des associations supports.

En 2025, le nombre d'associations adhérentes passe de 41 à 39. Certaines restent fragiles ; le pôle Institution cherche à les soutenir par des partenariats. Le nombre de familles adhérentes et votantes progresse, mais les suffrages diminuent en raison des critères d'éligibilité. L'Udaf a rencontré une dizaine d'associations pour échanger sur leurs besoins et les accompagner.

En dehors du réseau, plusieurs personnes désiraient participer à nos activités. N'étant pas membres d'une des associations du réseau, elles ont choisi d'aider d'autres organismes.

Tous les services ont œuvré au développement des partenariats :

- Avec les collectivités via la MDFi,
- Avec des associations comme la Communauté 360, la Croix-Rouge (et d'autres partenaires PFA),
- Avec les institutions, en renforçant notre présence dans les COPIL des MFS et en répondant à divers appels à projets.

La communication interne et externe a été renforcée pour valoriser les associations adhérentes sur notre site Internet et nos réseaux sociaux.

Perspectives 2026 :

- Prospector pour convaincre de nouvelles personnes à rejoindre nos actions.
- Accueillir de nouveaux publics. L'Udaf du Cantal a programmé l'organisation d'événement en début d'année autour de la parentalité et de la coéducation. De nouvelles collaborations avec de nouvelles associations devraient aboutir.
- Animer des temps de rencontres pour accompagner, conforter, impliquer et fidéliser les associations adhérentes. Notre programmation d'actions familiales va poursuivre son développement auprès des familles avec le soutien des associations de territoire (RPE, centres sociaux, F.A. 15, génération mouvement, secours populaire).
- Réactiver pour reconquérir des associations adhérentes en sommeil. Établir une rencontre, identifier les points de blocages et les leviers, et envisager les solutions possibles.

Actions de proximité

Actions C.F.P.P.A. :

En 2025 l'Udaf a été retenu par la C.F.P.P.A. pour mettre en œuvre des ateliers de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes de 65 ans et plus sur le département et pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation pour les aidants qui ne s'identifient pas comme tel. L'objectif était de proposer ces ateliers dans des communes rurales isolées où il n'y a pas ce type d'action.

Nous avons proposé 4 ateliers « Bien vieillir », sur 4 thématiques différentes (alimentation, prévention des chutes, accès aux droits administratifs et bien-être psychologique et santé mentale) sur 6 communes. Ces 24 ateliers ont permis de sensibiliser 80 personnes différentes, soit 214 présences au total. 84% des participants avaient moins de 80 ans, 96.7% des participants n'avaient pas fait d'évaluation G.I.R.R. ou avaient un G.I.R.R. 5 ou 6.

Les ateliers ont été co construits et animés en partenariat avec Promotion santé, le lien, le point conseil budget. Les mairies, clubs seniors et associations locales ont été mobilisés pour diffuser l'information.

Nous avons organisé 9 actions de sensibilisation à destination des aidants : un podcast avec 3 témoignages, diffusé sur les plateformes de podcast et sur le site internet de l'Udaf, 8 ateliers de sensibilisation, afin de permettre de s'identifier aidant et d'identifier les dispositifs d'aide mobilisables sur le territoire.

Famille en action :

En octobre 2025, l'Udaf a été retenu par l'État pour mettre en place un dispositif à destination des tuteurs familiaux du département, en complément du service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (I.S.T.F.).

Les tuteurs familiaux sont souvent en difficultés face à la charge administrative que représente la gestion d'une mesure de protection pour un proche.

De plus, la charge émotionnelle et l'impact sur les relations familiales, associés fréquemment à un sentiment d'isolement, rendent cette mission complexe.

Le dispositif « familles en action » a pour objectifs de :

- Proposer des ateliers d'informations aux tuteurs familiaux, quelle que soit la mesure à exercer pour leur proche.
- Proposer un kit pédagogique pour les tuteurs familiaux ou potentiels futurs tuteurs familiaux, sur les mesures existantes et leur modalité de mise en œuvre et d'exercice.
- Identifier et former des tuteurs familiaux pour créer un réseau de pairs aidants sur le département.
- Proposer des groupes de parole aux tuteurs familiaux, animés par un travailleur social et un pair aidant, afin de partager les expériences et questionnements que soulève la mesure de protection, notamment au niveau des relations familiales, et des enjeux pour chacun.

En 2025, le kit d'information à destination des tuteurs familiaux, afin de leur donner les informations utiles à leur engagement dans la mission a été construit.

Ce kit dont la finalité est de donner des clés de compréhension des outils pratiques et des contacts utiles, se décline en format papier et en format numérique sur le site de l'Udaf.

Les actions collectives seront déployées en 2026 sur tout le département. Elles seront planifiées en lien avec les acteurs locaux.

Le parrainage mentorat

Depuis le 1-10-2025, l'Udaf du cantal et le Conseil départemental ont engagé un projet de parrainage et mentorat pour deux ans; grâce à un co-financement du Fond européen.

Le dispositif a pour objectif de mettre en lien un adulte bénévole et un enfant, âgé de 6 à 21 ans, placé à l'aide sociale à l'enfance.

L'Udaf est chargée de l'évaluation et du suivi des parrains. L'aide sociale à l'enfance identifie, avec les lieux de vie, les enfants qui pourraient bénéficier du dispositif, le leur présenter et recueille l'adhésion des détenteurs de l'autorité parentale .

Le dispositif se déploie progressivement.

En 2025 nous avons travaillé, en lien avec l'A.S.E., sur les outils et supports nécessaires et eu les premiers contacts avec des bénévoles.

En 2026, nous allons :

- Évaluer les candidats parrains et mentors qui se manifestent, 45, au 25 avril 2026
- Continuer la communication tant auprès du grand public qu'auprès de groupes ciblés,
- Accompagner les premières mises en lien de bénévoles et jeunes,
- Évaluer la pertinence des outils et process, et les adapter si besoin.

Les stages pour le S.P.I.P. et le tribunal

Depuis 2023 l'Udaf met en place, par convention, des stages de responsabilité parentale (2 en 2025) et depuis 2024 des stages de citoyenneté (1 en 2025) pour le tribunal. Les personnes condamnées financent ces stages.

Depuis 2023, par convention avec le S.P.I.P., l'Udaf met en œuvre dans le cadre d'une expérimentation pour le label qualité, des stages de citoyenneté et des actions auprès des pères en détention. Des stages budget numérique ont également été mis en place. Ces stages sont financés par le SPIP qui oriente les bénéficiaires

Ces actions sont reconduites en 2026.

Médiation E.D.F.

L'Udaf s'associe à E.D.F. pour proposer à ses clients en difficulté :

- une présence active de proximité
- un soutien pour prévenir et orienter les situations conflictuelles
- une information, sensibilisation sur la précarité énergétique

Pôle Action Familiale

Point Info Famille



Dispositif départemental et partenarial, le Point Info Famille a pour mission l'accueil et l'information des familles dans tous les domaines de la vie familiale et l'orientation vers le bon interlocuteur.

Les réponses individuelles avec le pôle ressource :

Le Point Info Famille répond de manière individuelle aux partenaires qui souhaiteraient avoir une information et aux familles qui sont confrontées à une difficulté. Une écoute active permet de définir les attentes et apporter une information ciblée ainsi qu'une orientation vers des interlocuteurs locaux.

Le nombre de demandes individuelles totales vers le service est stable par rapport à 2024. En effet en 2024 nous avons eu 94 demandes et ce chiffre est de 96 en 2025.

Les questionnements 2025 portent principalement sur le domaine de la Famille puisque cette catégorie représente 51.9%. Les thématiques suivantes sont le droit avec 19.5% des demandes puis la dépendance et l'argent qui représente chacune 7.8% des demandes.

Pour ce faire nous avons **plusieurs canaux** :

- **Le site internet Point Info Famille et parentalité** : C'est le site de référence pour l'ensemble des parents du département qui sont à la recherche d'informations, de structures liées à leurs enfants. Ce site a eu 655 visites et 1443 pages ont été consultées en 2025.
- **Le post Facebook du Point Info Famille [PIFactus]** : tous les jeudis sur la page Facebook de l'Udaf, sur des sujets qui peuvent intéresser les familles. Nous avons diffusé 52 [PIFactus] en 2025. Ces posts ont été vu 56 4100 fois contre 34 442 fois en 2024. En moyenne les post ont fait 1085 vues par semaines alors qu'ils étaient à 718 vues en 2024.
- **Une page Facebook Point Infofamille dédiée à la parentalité**. Fin 2025 nous avons 1073 amis abonnés à ce profil alors que nous en avions 738 fin 2024. Sur cette page, nous diffusons les actions parentalités menées par La Maison des Familles de l'Udaf mais aussi certaines informations sur la parentalité qui représente 23 post en 2025. Nous avons aussi relayé 18 actions parentalité de partenaires en 2025.

Participation à la dynamique de réseau : le Point Info Famille participe au réseau parentalité et est proactif dans le développement des partenariats afin de servir au mieux les familles dans leur besoin d'information. Le Point Info Famille est présent régulièrement dans le Maison des Familles itinérante afin d'être au plus près de la population.

Point Conseil Budget (P.C.B.)



Ce service a pour mission d'accompagner les personnes confrontées à des difficultés budgétaires afin de les aider à retrouver un équilibre financier durable. Ouvert à tous les publics, il intervient auprès des personnes touchées par des situations variées : baisse de ressources, accident de la vie, séparation, changement professionnel ou toute autre situation fragilisant le budget du foyer.

Le service propose un accompagnement personnalisé visant à informer, conseiller et orienter les personnes dans leurs démarches. L'objectif est de favoriser l'accès aux droits, d'identifier les aides mobilisables, de réduire certaines charges, d'organiser un échelonnement des dettes lorsque cela est nécessaire et d'accompagner les personnes dans une meilleure gestion de leur budget. Cette action contribue à prévenir les incidents bancaires et à lutter contre les situations de surendettement.

Le P.C.B. intervient à travers deux axes complémentaires : des entretiens individuels gratuits et confidentiels permettant d'apporter des réponses adaptées aux situations personnelles, ainsi que des actions collectives de prévention sous forme d'ateliers et de sensibilisations auprès de différents publics.

Le dispositif couvre aujourd'hui l'ensemble du département du Cantal grâce aux labels obtenus sur les arrondissements d'Aurillac et de Mauriac, ainsi qu'à l'intégration de la mission P.C.B. dans la convention d'objectifs signée avec l'Unaf pour le secteur de Saint-Flour.

Dans une volonté de renforcer la proximité avec les habitants, le service poursuit son développement territorial. Des permanences sont proposées au sein des Maisons France Services de Ydes. Une nouvelle permanence a également été mise en place à la Maison France Services de Saint-Martin-Valmeroux. Par ailleurs, le P.C.B. participe à certaines permanences de la Maison des Familles itinérante de l'Udaf, permettant d'aller à la rencontre des publics sur l'ensemble du département, notamment dans les zones les plus éloignées.

En 2025, le service a réalisé 154 entretiens individuels. Les actions collectives menées sur le territoire ont, quant à elles, permis de rencontrer 195 personnes.

Afin de mieux faire connaître le dispositif et de sensibiliser le public aux questions budgétaires, des publications d'information sont diffusées chaque lundi sur la page Facebook de l'Udaf du Cantal. Ces communications portent aussi bien sur l'actualité budgétaire que sur la présentation de dispositifs et d'aides existants.

Le P.C.B. s'appuie enfin sur une équipe pluridisciplinaire composée d'une conseillère en économie sociale et familiale, d'une assistante de communication, d'une assistante administrative et d'une secrétaire, en lien avec l'ensemble des services de l'Udaf 15.

Maison des Familles itinérante (MDFi)



*Ce dispositif d'aller vers est gratuit, sans rendez-vous et ouvert à tous.
La MDFi est rattachée au pôle Action Familiale et peut être accompagnée par différents services des pôles A.F. et A.S.B. (P.I.F., P.C.B., I.S.T.F., P.F.A.R., Le Lien...).*

La Maison des Familles itinérante est un service généraliste de l'Udaf désormais à destination de l'ensemble de la population du Cantal. L'objectif de ce dispositif est « d'aller vers » et de proposer aux usagers une offre cohérente de services autour de la parentalité, de l'inclusion numérique et de l'accès aux droits.

Ce dispositif itinérant propose :

- **Des permanences mensuelles dans 19 communes** soit une présence sur 8 communautés de communes.
- **Un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour tous.** Les personnes sont accueillies, écoutées et accompagnées dans leurs démarches.
- **Un service d'information et d'orientation** : les familles et personnes accueillies sont orientées vers les dispositifs correspondant à leurs problématiques, que ce soit un service de l'Udaf, un partenaire ou un autre service du département.
- **La présence d'associations partenaires lors des permanences** ; Croix-Rouge, Communauté 360, D.A.C. 15, Dahliir, Planning familial, Ligue contre le Cancer, Café poussette, France Alzheimer...
- **Des ateliers et animations** avec la participation de partenaires ; Croix-Rouge avec deux ateliers de sensibilisation aux gestes qui sauvent ; participation aux portes ouvertes de la M.F.S. de Condat ; participation à deux demi-journées d'animations estivales au côté du Centre de Loisirs de Saint-Flour ; actions de prévention avec la Ligue contre le cancer...

Au cours de l'année 2025, 202 permanences ont été réalisées et 213 personnes ont été accueillies au sein de la MDFi. Concernant la nature des demandes reçues par la MDFi la répartition est la suivante : 38% prise d'information et orientation, 28% accès aux droits, 24% médiation numérique et 10% écoute.

Les usagers sont majoritairement des retraités avec un quart des usagers actifs. Une part importante des personnes reçues fait remonter l'importance de services de proximité et les difficultés de mobilité qu'ils peuvent rencontrer. Pour les trois quarts des usagers le numérique est un obstacle dans la réalisation des démarches administratives.

En 2026, la MDFi va poursuivre ses itinérances sur l'ensemble du département avec un nouveau planning et un élargissement de son offre de services grâce à l'obtention d'un label France Services itinérant (MDFi MFS). Celui-ci devrait être effectif début septembre 2026. La présence d'associations partenaires sera maintenue sur les différentes permanences MDFi MFS.

Bilan de l'année 2025

L'année 2025 s'inscrit globalement dans une dynamique de stabilité de l'activité, avec des évolutions différenciées selon les sites.

À Saint-Flour, l'activité se maintient avec une légère progression. Elle reste marquée par un flux significatif de transferts de mandats en provenance d'autres départements. Le public concerné est majoritairement jeune (moins de 50 ans), autonome dans son logement et installé sur le territoire par choix. Le volume d'ouvertures par M.J.P.M. constitue un indicateur notable.

À Mauriac, le turn-over des nouvelles mesures se stabilise après les années atypiques 2022-2023. Une tendance se confirme : davantage de premières mesures concernent des personnes vivant en milieu ordinaire, avec un rajeunissement du public. Par ailleurs, les fins de mandats sont moins nombreuses qu'auparavant, contribuant à une certaine consolidation de l'activité.

À Aurillac, l'activité demeure stable pour la troisième année consécutive, confirmant l'arrêt de la dynamique de croissance antérieure. Une évolution est toutefois observée : une part plus importante des nouvelles mesures concerne des personnes vivant à domicile. Le flux de mandats par MJPM reste constant et usuel.

À l'échelle globale, la tendance observée en 2023 concernant une augmentation, du nombre de personnes vivant à domicile ne s'est pas confirmée en 2024 et 2025. **Le nombre de personnes vivant en structure continue d'augmenter, avec un impact direct sur les points mois mesure.**

Dans le cadre de la démarche qualité, plusieurs avancées ont été réalisées :

- Projet de service 2024-2029 : finalisé et validé en janvier 2025, il repose sur quatre axes structurants : citoyenneté des personnes protégées, participation, développement des compétences et sécurisation des pratiques.
- Évaluation H.A.S. (mars 2025) : elle a mobilisé fortement les équipes et s'inscrit comme un levier structurant d'amélioration continue.
- Promouvoir la bientraitance et qualité de vie au travail : actualisation des démarches institutionnelles.
- Procédures : mise à jour des dispositifs liés aux événements indésirables et aux réclamations, avec un renforcement de la traçabilité et des actions correctives.

La participation des personnes protégées s'est concrétisée à travers plusieurs actions : groupes de parole à Mauriac, boîte à idées à Saint-Flour, implication dans l'évaluation H.A.S. (accompagnés traceurs), participation à des projets collectifs (fresque), et organisation de deux ciné-débats.

Le travail partenarial a été particulièrement soutenu : interventions lors d'événements (colloques, projections), participation à des groupes nationaux (U.N.A.F.), implication dans des commissions locales (F.S.L., comité mal logement), échanges réguliers avec les institutions (C.A.F., Crédit Agricole, juges des tutelles), et développement de coopérations (M.S.A., réseau inter-Udaf).

Le service juridique poursuit son rôle central d'appui technique, de conseil et de sécurisation des pratiques dans un contexte de judiciarisation croissante.

Perspectives pour 2026

Les orientations pour 2026 s'inscrivent dans la continuité des actions engagées, avec plusieurs priorités :

- Organisation d'un colloque départemental autour du consentement et de l'autonomie des majeurs protégés, dans une logique partenariale avec les acteurs territoriaux.
- Suivi rigoureux de l'activité P.J.M. (volume de mesures, points d'activité, cohérence avec les indicateurs régionaux), avec un objectif de stabilité globale.
- Consolidation des ressources humaines à moyens constants, notamment pour les fonctions techniques et juridiques.
- Poursuite de l'implication dans les réseaux partenariaux, tant sur les problématiques opérationnelles que sur les enjeux stratégiques du secteur.
- Renforcement de la participation des personnes protégées, avec des modalités adaptées à chaque territoire.
- Ajustement organisationnel avec la mise en place d'un M.J.P.M. volant à temps partiel et une attention portée à la répartition de la charge de travail.

Cette feuille de route vise à consolider les pratiques, renforcer la qualité du service rendu et adapter l'organisation aux évolutions du secteur.

Depuis 2025, le cadre P.J.M., pilote au côté de la direction, la démarche qualité sur l'ensemble de l'Udaf.

Au-delà des démarches d'évaluation à mener, c'est toute une organisation à mettre en place pour inscrire l'association dans une démarche d'amélioration continue.

En 2026 :

- Déploiement d'outils numériques (logiciel A.G.E.V.A.L.) pour améliorer la gestion, la traçabilité et la maîtrise des risques.
- Mise en œuvre des plans d'action issus des démarches qualité (prévention de la maltraitance, Q.V.T., continuité d'activité).

Pôle Protection Juridique des Majeurs

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (I.S.T.F.)



Le service I.S.T.F. est un service de proximité entièrement gratuit est ouvert à toutes les familles cantaliennes. Rattaché au pôle Action Familiale, il se compose d'une équipe pluridisciplinaire mettant à disposition des professionnels du pôle Protection Juridique des Majeurs.

Les évolutions législatives ont nettement renforcé la place des familles dans l'exercice des mesures de protection juridique. En ce sens, le service I.S.T.F. souhaite répondre aux demandes des familles, des professionnels ou de toutes personnes se questionnant sur la vulnérabilité d'une personne. Le service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux permet d'apporter des conseils, de l'écoute et un soutien technique à toutes ces personnes.

Ce service propose :

- **Une écoute par un professionnel** expérimenté et titulaire du C.N.C. (Certificat National de Compétences) ;
 - **Des entretiens téléphoniques individuels.** Le service I.S.T.F. propose 3 accueils téléphoniques par semaine au 04 71 43 53 53.
- Le référent s'engage à rappeler sous 72 heures chaque personne afin de lui apporter une réponse personnalisée.
- **Un soutien technique** avec la mise à disposition de supports et de documentations sur site de l'Udaf du Cantal et des informations via notre page Facebook.
 - **Des réunions collectives d'informations et d'échanges** ; proposées aux familles et aux professionnels en formation
 - **Des permanences au sein des tribunaux judiciaires du département** suite à la convention signée le 15 décembre 2022 avec le président du Tribunal de Grande Instance et l'Association Tutélaire.

Durant cette année 2025, 251 personnes ont bénéficié d'une information sur les mesures de protection juridique par le biais de nos entretiens téléphoniques, de nos permanences et de nos actions collectives.

Nous souhaitons continuer de veiller au maintien de l'organisation de permanences au sein des tribunaux judiciaires en lien avec les magistrats du département.

De plus, nous allons également poursuivre des actions déjà bien engagées et contribuer à leur développement à savoir :

- La réalisation d'actions collectives en direction des familles et des professionnels notamment autour des mesures de protection, des dispositions à prendre à l'ouverture d'une mesure...
- La promotion du service I.S.T.F. par le biais de conseils sur notre page Facebook.

Activité Cas Complexes PJM 2025

Organisée dans le cadre de fonds dédiés de la DREETS, cette mission a permis plusieurs rencontres en 2025 sur le territoire Cantalien.

Ciné débat - La Tutelle, Au ciné pour en parler :

- Aurillac le 6 mars 2025 - 114 personnes présentes
- Saint-Flour le 18 novembre 2025 - 37 personnes présentes

Rencontres inter partenaires pluridisciplinaires :

- **Rencontres trimestrielles avec un appui médical** avec le Docteur Malafosse - veillent à faire émerger des pistes de réflexions au vu des contraintes territoriales médicales

5 rencontres :

14 janvier 2025 / 9 avril 2025 / 2 septembre 2025 / 4 novembre 2025 / 16 décembre 2025

- **Des rencontres pluridisciplinaires entre des M.J.P.M.** (associatifs / privés)

Invités : professionnels du champ titulaires (Préposés et mandataires privés + associations).

18 novembre 2026 à Saint Flour

Cette rencontre a pour objectif de favoriser le partage d'expériences, l'échange de pratiques et de renforcer les liens de coopération autour de nos missions communes.

Présents - 12 personnes

Rencontre avec les Préposés et mandataires privés

23 mai 2025 à Aurillac

Présentation de la plateforme de gestion des situations complexes, échanges sur les types de situations et les difficultés spécifiques rencontrées par les mandataires privés et les préposés hospitaliers, proposition d'un calendrier de travail.

7 personnes (sur 10) de présentes

Présentation des mesures de protection au public

- A titre individuel - 2 rencontres
- A titre collectif - une session à Maurs le 22 septembre 2025

En 2026, nous poursuivons cette démarche partenariales dans le cadre d'une action triennale « Réseau Pro majeurs ».

Pôle Accompagnement et Inclusion Sociale

Accompagnement Social et Budgétaire

Le service Accompagnement Social et Budgétaire regroupe deux activités principales, la Protection de l'Enfance, qui représente 75, à 80% de son activité, et l'accompagnement social adulte.

Protection de l'enfance

Deux mesures sont exercées en protection de l'enfance, la mesure d'Accompagnement en Économie Sociale et Familiale (A.E.S.F.), et la mesure d'Aide à la Gestion du Budget Familial (A.G.B.F.). L'A.E.S.F. est une mesure administrative décidée par le Président du Conseil départemental, avec l'accord des parents lorsque les difficultés budgétaires de la famille mettent en péril la satisfaction des besoins de l'enfant et son intérêt. La mesure A.G.B.F., elle, est une mesure judiciaire (Juge des Enfants) qui est ordonnée lorsque la mesure A.E.S.F. n'est pas suffisante, ou ne répond pas aux besoins d'accompagnement de la famille.

Après un pic d'activité en 2024, le nombre de mesures A.E.S.F. a connu en 2025 un retour dans la moyenne des 10 dernières années avec 27 mesures exercées. De son côté, avec 69 mesures exercées sur l'année, la mesure A.G.B.F. a connu son activité la plus importante depuis qu'elle a été instaurée, en 2009.

Accompagnement social des adultes

La décision du Conseil départemental, en 2024, de mettre fin à la mise en œuvre des M.A.S.P. (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) sur le territoire Cantalien a amené le service A.S.B. à diversifier son activité en faveur des personnes ayant un besoin d'accompagnement social.

De ce fait, de nouvelles activités sont venues compléter l'offre du service.

- **Les mesures Action Logement** : En 2025, ce sont 15 personnes accompagnées par nos professionnels contre 11 en 2024.
- **Permanences à la Maison d'Arrêt** : Un mardi sur deux, un travailleur social du service intervient à la Maison d'Arrêt d'Aurillac. En 2025, 42 détenus ont ainsi été reçus pour 102 entretiens soit une hausse de presque 20% du nombre d'entretiens par rapport à 2024.
- **Les Mesures d'Accompagnement Judiciaire (M.A.J.)** : Suite à l'arrêt des M.A.S.P. (15 ont tout de même été exercées sur une partie de l'année), les M.A.J. ont connu une forte augmentation.

En effet, afin de garantir aux personnes accompagnées en M.A.S.P. une continuité dans leur suivi, il leur a été proposé la mise en place de M.A.J. Au total ce sont 16 M.A.J. exercées sur l'année.

Bilan 2025

L'année 2025 aura donc été une année de transition pour le service A.S.B. Une transition vers de nouvelles activités, menée par une équipe en évolution. En effet, deux professionnelles sont parties sur de nouvelles activités à l'Udaf, et deux Conseillères en Économie Sociale et Familiale nouvellement diplômées ont été recrutées. Perte de financement oblige, ces changements ont amené à une baisse du temps de travail du service avec une perte de 0.4 E.T.P. de travailleur social.

Néanmoins, au niveau de l'activité, 2025 aura été une année pleine qui a permis aux 3.5 E.T.P. de travailleurs sociaux du service d'exercer 142 mesures, auxquelles il faut ajouter l'accompagnement de 42 détenus.

L'année 2025 a également été marquée par l'évaluation H.A.S. des activités A.E.S.F. et A.G.B.F. Une forte mobilisation de l'équipe A.S.B., tant administrative qu'éducative, a permis au service de voir ses deux activités recueillir de très bons retours de la part des évaluateurs.

Perspectives 2026

Groupes d'expression :

Ils se mettent en place en 2026 avec l'objectif de proposer des temps d'échange avec les personnes accompagnées en protection de l'enfance, sur des thématiques qu'elles choisissent elles-mêmes. La notion de Pair-Aidance sera notamment abordée lors de ces échanges.

Stabilisation de l'activité :

Après une année 2025 qui a vu les différentes activités du service A.S.B. remodelées, l'année 2026 doit permettre à l'équipe de se stabiliser sur les activités existantes.

Communication :

Un travail de communication sera relancé auprès de l'ensemble des partenaires, particulièrement sur les mesures de protection de l'enfance A.E.S.F. et A.G.B.F.

Formation :

Enfin, les professionnels du service A.S.B. continueront de se former. Suivi D.P.A., analyse de la pratique, mais également formation Bienveillance seront au programme de l'année 2026. En parallèle, le service participera aux rencontres du C.R.D.P.F. (Carrefour Régional des Délégués aux Prestations Familiales) à Roanne et Saint-Etienne, et peut-être au colloque National à Paris en Octobre.

Pôle Accompagnement et Inclusion Sociale

Plateformes d'accompagnement et de répit des aidants familiaux



En 2025, la plateforme a connu une année marquée par plusieurs défis mais aussi par des réussites significatives qui témoignent de son engagement à améliorer l'accompagnement des aidants.

Un des points forts de l'année a été l'augmentation notable du nombre d'aidants accompagnés, un signe clair de la pertinence et de la nécessité des services proposés (134 nouvelles entrées sur le dispositif). En parallèle, le répit à domicile a connu une progression de 37,7 %, permettant ainsi de répondre à la demande croissante et d'offrir un soutien encore plus adapté aux besoins des aidants.

Cependant, cette année n'a pas été sans difficultés organisationnelles. La plateforme a dû faire face à une instabilité des ressources humaines, une situation qui s'est prolongée jusqu'en mars 2025. Malgré ces tourments, l'équipe a su maintenir une régularité certaine dans ses actions de soutien aux aidants, garantissant une continuité des services et une présence constante pour ceux qui en ont besoin, 93 actions ont été proposées sur le territoire cantalien.

De plus, un travail considérable a été réalisé par l'équipe, pour la mise à jour des procédures et du fonctionnement du service en vue de l'évaluation par la Haute Autorité de Santé (H.A.S.) qui a eu lieu en novembre 2025. Une véritable dynamique de cohésion a été démontrée au sein de l'équipe, renforçant ainsi la collaboration interne et l'engagement collectif pour assurer le succès de cette démarche. Cette révision a donc permis de mieux structurer les pratiques et d'aligner la plateforme avec les exigences de qualité attendues, assurant ainsi une meilleure transparence et une évaluation positive de la plateforme P.A.

Enfin, dans une perspective de pérennisation et de développement de ses activités, la plateforme a entamé un travail important de préparation au passage en C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) dès 2026. Ce processus représente un tournant stratégique pour la plateforme, lui permettant d'assurer un financement stable à long terme et de renforcer son impact sur le territoire. Cette évolution, qui viendra compléter une année de transformation, ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir de l'accompagnement des aidants.

Parallèlement, la plateforme a maintenu une dynamique forte en termes de promotion, de sensibilisation et de collaboration avec ses partenaires, elle a aussi multiplié les projets (auprès des étudiants, avec des spots radios enregistrés dans le cadre de la Journée Nationale des Aidants, développement du secteur Châtaigneraie...) contribuant à renforcer sa visibilité et son réseau de soutien.

Le Lien



Le Lien est un dispositif d'écoute, d'évaluation et d'orientation destiné aux personnes en souffrance psychique ou traversant des situations de vie difficiles. Porté par une équipe mobile composée d'un éducateur spécialisé et de deux psychologues, il fonctionne selon une approche proactive d'« aller-vers ». Si la plateforme d'écoute n'est pas suffisante, les professionnels peuvent se déplacer sur l'ensemble du département et rencontrent les bénéficiaires dans le lieu qu'ils choisissent : à domicile, dans les locaux de l'Udaf ou dans des tiers-lieux choisis par la personne.

En 2025, 215 nouvelles personnes ont été accompagnées, dont 60 hommes et 155 femmes. Toutes les tranches d'âge sont représentées, avec une majorité de 41-55 ans (28 %) et une part notable de 0-25 ans (24 %). Près de 60 % des bénéficiaires résident dans le bassin d'Aurillac.

L'accompagnement débute généralement par une problématique exprimée lors de la première demande, souvent liée à des difficultés familiales ou de parentalité. Toutefois, des problématiques plus sensibles – comme les violences intrafamiliales, les addictions ou les violences sexuelles – émergent souvent au fil des échanges. Le caractère non stigmatisant du dispositif favorise cette parole et permet une orientation adaptée vers d'autres structures ou professionnels du territoire.

Au total, 596 entretiens ont été réalisés en 2025, avec une moyenne de 16 nouveaux bénéficiaires chaque mois. Les lieux de rencontre se répartissent entre les domiciles (39 %), les locaux de l'Udaf (54 %) et des lieux tiers (7 %).

L'origine des demandes est variée : 20 % des personnes ont sollicité le service de manière spontanée, 18% via leurs proches, et le reste par l'intermédiaire de partenaires internes ou externes à l'Udaf.

Les fins de suivi sont diverses : 31 personnes ont mis fin à leur accompagnement sans suite, 68 ont terminé leur suivi sans besoin complémentaire, 25 ont été orientées vers des associations spécialisées, 42 vers des professionnels libéraux, et 13 vers des structures de soins telles que le C.M.P. ou l'hôpital.

Parallèlement, plusieurs actions collectives ont été menées, notamment dans les M.F.R. de Mauriac et Saint-Flour, avec le Point Info Famille, sur la thématique du harcèlement. Un groupe de parole sur le deuil a également été organisé, parmi d'autres initiatives.

En 2025, le dispositif a renforcé son activité, avec une augmentation des personnes accompagnées. Ce dynamisme reflète une reconnaissance croissante, tant auprès des professionnels que des bénéficiaires, témoignant de son ancrage sur le territoire.

Pôle Accompagnement et Inclusion Sociale

Groupe d'Entraide Mutuelle du pays d'Aurillac



Le G.E.M. d'Aurillac est un lieu d'accueil, convivial, situé 32 rue Maurice Ravel, dont la mission est de permettre de rompre l'isolement de personnes souffrant de troubles psychiques. Un lieu où l'on peut s'investir à son rythme, reprendre confiance en soi et permettre à chacun de s'investir.

Les animateurs sont là pour favoriser la participation et la prise de responsabilité de chacun des adhérents, de stimuler la prise d'initiative et d'autonomie, mais également faire émerger des envies, des projets.

Fréquentation 2025 :

Pour l'année 2025 qui comptait 217 jours d'ouverture, il y a eu 1322 passages, ce qui correspond à une moyenne d'environ 7 personnes par jour.

La baisse de fréquentation observée sur l'année 2025 peut s'expliquer par plusieurs facteurs liés à la nature même du fonctionnement du G.E.M. :

- Certains adhérents ont vu évoluer leur situation positivement (reprise d'activité, projets personnels) ce qui a naturellement réduit leur présence.
- D'autre part, des périodes de fragilité (santé, fatigue, difficultés personnelles) ont entraîné des absences temporaires.

Par ailleurs, la dynamique du G.E.M. étant étroitement liée à l'implication de ses membres, des variations sont apparues selon les périodes, les envies ou le renouvellement du public ainsi que les facteurs extérieurs comme la saisonnalité... La fin d'année 2025 laisse entrevoir un réinvestissement de certains membres, et une reprise à la hausse de l'activité.

Enfin, juin 2025 a été marqué par le premier FestiGem au Sismographe : Musique, théâtre et convivialité ont été au programme des nombreux G.E.M. qui ont répondu à l'invitation...

Projets 2026 :

- Participation au festival « Le ton est donné ».
- 2^{ème} édition du FESTI'GEM avec les G.E.M. de la région Auvergne Rhône Alpes au mois de juin. Au programme, le nouveau projet porté par le collectif « les inspirés » pour une présentation de leur nouveau spectacle, la participation de la troupe Trip-Tic et de nombreuses surprises portées par l'ensemble des G.E.M. participants...
- Projet ciné/débat en partenariat avec la Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants du Cantal, l'U.N.A.F.A.M., et Le Lien.
- Participation d'un petit groupe d'adhérents au groupe de travail d'un C.L.S.M. (Conseil Local de la Santé Mentale) sur le bassin d'Aurillac.
- Une journée café/découverte du G.E.M. à l'intention du grand public est actuellement en cours de réflexion.
- Stabilisation du nouveau bureau de l'association

Groupe d'Entraide Mutuelle du pays de Saint-Flour



Un lieu d'accueil, convivial, situé au 3 rue Saint-Jacques à Saint-Flour.

Durant l'année 2025, le G.E.M. de Saint-Flour a accueilli 15 adhérents. Cette année, le G.E.M. a eu 225 jours d'ouverture et 1615 passages, ce qui correspond à une moyenne d'environ 7,18 personnes par jour d'ouverture.

L'association des adhérents a été créée le 25 novembre 2021. L'association G.E.M. LES 4 VENTS répond à de nombreux objectifs comme : favoriser la participation et la prise de responsabilité de chacun des adhérents au sein du G.E.M., stimuler la prise d'initiative et d'autonomie, reprendre confiance en soi et permettre à chacun de s'affirmer.

Le G.E.M. du pays de Saint-Flour accueille depuis un peu plus de six ans des personnes souffrants de troubles psychiques. Il est un lieu repère, offrant un accueil convivial dans le cadre d'horaires adaptés. L'objectif est de rompre l'isolement et l'exclusion sociale de ces personnes en favorisant leur insertion dans la cité, à travers la restauration et le maintien des liens sociaux.

Dès sa mise en place, cette association des adhérents a très bien fonctionné et nous pouvons dire que cela continue encore aujourd'hui. En effet, bien que les adhérents ne soient pas forcément les mêmes, ils sont très impliqués et très investis dans la vie de leur G.E.M. Ils sont toujours très présents et actifs lors de grandes manifestations, nous pouvons ressentir une forme de fierté pour eux de faire partie de cette association.

Pour l'année 2026, le G.E.M. a de nombreux projets :

- Refaire une sortie pour voir un match de rugby
- Retourner voir un concert
- Proposer de nouveau une journée mer au mois de mai
- Continuer l'activité karaoké
- Re proposer l'atelier sport adapté qui avait été bien apprécié en 2023
- Créer de nouveaux partenariats
- À la demande des adhérents et toujours dans l'objectif de favoriser le lien social et l'inclusion, refaire des journées inter-G.E.M.
- Continuer à découvrir notre territoire Auvergnat et l'étendre aux territoires voisins.
- Étendre notre prospection afin d'accueillir de nouveaux adhérents pour redynamiser le groupe

Résidence Accueil du Clos de Noailles



La Résidence Accueil du Clos de Noailles compte 18 logements répartis sur deux sites : 12 au Clos de Noailles et 6 au Site des Transparots, tous deux équipés d'espaces communs, de laveries et de bureaux à destination des hôtes.

À ce jour, tous les logements sont occupés. Une personne attend d'intégrer le prochain logement qui se libèrera. Plusieurs candidatures sont en cours et plusieurs résidents actuels ont un projet de départ de la Résidence.

Le nombre de contacts, visites et candidatures reste stable en 2025, comparé à l'année 2024, après une légère augmentation. En 2025, 7 personnes qui étaient venues visiter la Résidence et avaient commencé les démarches ont abandonné ce projet, soit par manque de place, soit parce qu'elles ont changé d'orientation, ou bien parce que leur situation sociale et médicale n'étaient pas suffisamment stabilisées. Cela témoigne de l'urgence du besoin du logement en sortie d'hospitalisation. Nous nous apercevons également que l'entrée en Résidence Accueil nécessite souvent un cheminement de la personne par rapport à l'acceptation de ses difficultés et de ses besoins d'aide, ainsi que du cadre semi-collectif et l'accompagnement proposé.

En effet, la Résidence allie accompagnement individuel global et personnalisé (dans le logement, accès et maintien des soins, social, administratif, vie sociale...) et collectif à travers des activités proposées.

La majorité des personnes souhaitant entrer à la Résidence sont hospitalisées en psychiatrie, orientées par les médecins psychiatre ou les assistants sociaux du Centre Hospitalier.

Sur l'année 2025, trois nouveaux résidents ont fait leur entrée : deux en provenance de structures d'hébergement et un d'un service d'hospitalisation en psychiatrie.

2 des 4 résidents partis en 2025 ont pris un logement autonome. Le 3^{ème} résident est entré dans une autre Maison Relais. Il y a également eu un 1 décès. L'âge moyen des résidents a encore baissé : 41 ans, et la proportion de femmes est nettement plus importante que celle des hommes. La durée moyenne de séjour quant à elle, augmente progressivement : plus de 4 ans en 2025, ce qui prouve que la Résidence Accueil remplit pleinement sa mission d'offrir un logement durable aux personnes souffrant de troubles psychiques.

2025 fût également l'occasion de mettre la Résidence à l'honneur : 10 ans de la Résidence en présence des partenaires et des résidents, et focus sur la Résidence dans la publication nationale de la D.I.H.A.L. en mai 2025 à l'occasion de la semaine des pensions de famille.

Les fonctions supports

Systèmes d'information

Le pôle Systèmes d'Information est chargé de mettre à disposition des utilisateurs des ressources informatiques et audiovisuelles communes ou spécifiques pour l'exercice de leurs fonctions.

- Gérer, maintenir et faire évoluer :

- le réseau informatique, l'infrastructure matérielle et logicielle
- les sites Intranet et Extranet institutionnels
- les services numériques aux utilisateurs (droits d'accès, messagerie électronique, téléphonie...)
- une politique de sauvegarde des données numériques
- les mécanismes concernant la sécurité informatique

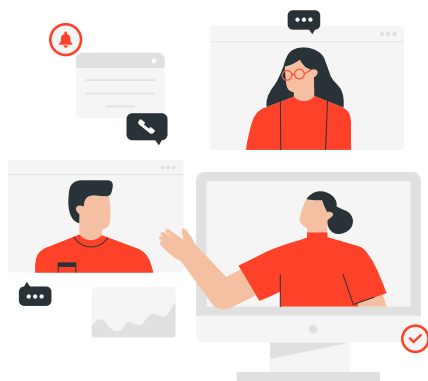
- Assister, conseiller et (in)former les utilisateurs

- Piloter les projets/outils informatiques

- Être le référent pour les prestataires et fournisseurs

- négociation des contrats pour les liaisons téléphoniques et logiciels/matériels informatiques.

- Assurer une veille technologique générale



Les projets courants 2025

- ✓ Evaluations H.A.S.
- ✓ Mise à jour du logiciel interne Tableau de Bord
- ✓ Etude stratégique d'externalisation de l'Infrastructure
- ✓ Logiciel Évolution :
 - déploiement de l'envoi de S.M.S. via l'application (25 S.M.S. envoyés sur le mois de démarrage en décembre 2025 ; 700 S.M.S. au mois d'avril 2026)
 - déploiement du module Suivi Dossier
- ✓ Accompagnement au déploiement de la Plateforme Unaf Bleu LaRef'PJM pour le pôle P.J.M.
- ✓ Accompagnement au déploiement du logiciel Ageval
- ✓ Refonte du site Internet P.F.A.R.
- ✓ Installation du lien de secours 4G sur Mauriac

Les projets exceptionnels

- ✓ Installation d'équipement Visio dans la Salle du Conseil M.D.F.

Perspectives 2026

- ✓ Externalisation de l'Infrastructure vers Office 365
- ✓ Logiciel Evolution :
 - organisation autour du module Patrimoine et Inventaire
 - déploiement de l'application Ma Mesure et Moi pour les Personnes Protégées
- ✓ Demandes d'Evolution sur le logiciel Kiosc
- ✓ Finalisation Rédaction P.C.A.
- ✓ Formations internes (Excel, Word, Outlook, Windows)
- ✓ S'organiser autour de l'I.A. à l'Udaf15
- ✓ Renforcement et continuité de l'accompagnement utilisateur

Investissements 15 716,29€

- ✓ 1 844,28 € : Postes fixes doubles écrans S.M.S. P.J.M. Aurillac
- ✓ 10 428,00 € : Renouvellement P.C. Portables
- ✓ 3 095,27 € : Equipement Visio Salle du conseil M.D.F.



Les fonctions supports

Comptabilité, personnel et finance

Les missions

1 responsable de service

1 comptable général

4 comptables tutélaire

L'exécution de la comptabilité générale

- élaboration des budgets prévisionnels
- suivi de l'exécution budgétaire
- élaboration des comptes administratifs

La mise en œuvre des obligations sociales de l'employeur

- déclaration d'embauche et contrats de travail
- gestion administrative de la paie
- suivi des droits à congés, santé au travail, formation continue
- information des nouveaux salariés

L'exécution de la comptabilité des tiers

- exécution des opérations (recettes et dépenses) sur les comptes des personnes protégées
- comptes rendus de gestion
- développement du contrôle interne

1020
fiches de paie

Gestion de l'argent des tiers

2 592 comptes tutelles
pour 8 447 K€

5 901 comptes de placements
pour 54 630 K€



Le service est le garant de la séparation entre ordonnateur et payeur.

Il participe à la démarche d'évaluation.

Le personnel

L'Udaf emploie 78.14 équivalent temps plein (85 personnes)

11 hommes



74 femmes

au 31/12/2025

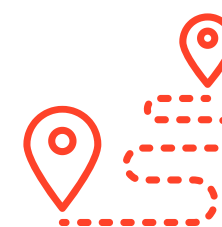
Répartition des emplois par catégories :

28 administratifs / 48 sociaux / 8 cadres / 1 personnel d'entretien

Mouvements dans l'année

9
départs

16
embauches
tous contrats confondus



Formation du personnel

Le plan de formation a concerné 23 salariés pour 689 h de formation.





Annexes

Annexe 1

Conseil d'administration et bureau

Le conseil d'administration est composé de 16 membres : administrateurs élus et désignés par les mouvements familiaux.

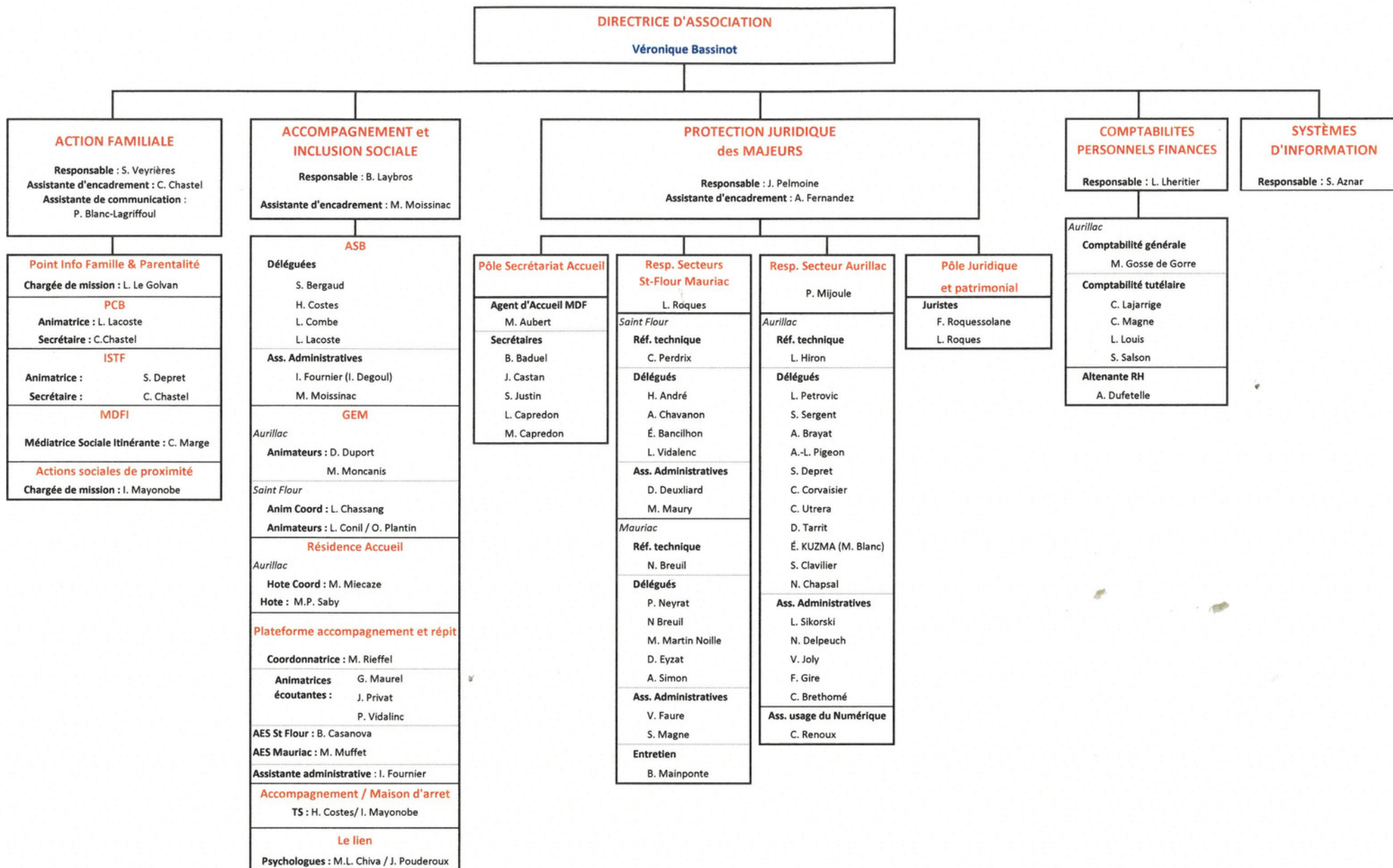
L'Udaf 15 remercie ses administrateurs pour leur mobilisation.

Mme Marie-Christine CAVROIS	Co-présidente	FR Pays d'Aurillac
Mme Suzanne RAYMOND	Co-présidente	FR Cère et Rance
M. Gérard BROUSSE	Trésorier	FR Pays d'Aurillac
Mme Brigitte FAURE	Trésorière adjointe	Fédération ADMR
Mme Béatrice CHAUMEIL	Secrétaire	FR Pays d'Aurillac
Mme Gabrielle MONTIN	Secrétaire adjointe	ADMR de l'Enseigne
Mme Patricia BASTIDE	Membre du Bureau	FR Pays d'Aurillac
M. Michel PAMART	Membre du Bureau	FR Pays d'Aurillac
Mme Marie FRAYSSE	Membre du Bureau	FR Pays d'Aurillac
Mme Jacqueline SEVERAC-MARTINEZ	Membre du Bureau	APF
Mme Anne VERGNE	Administratrice	UNAFAM15
Mme Janine COUDERC	Administratrice	ADAPEI
Mme Béatrice FÉVRIER	Administratrice	Fédération FR
Mme Régine PARRET	Administratrice	FAVEC
Mme Valérie PROTET	Administratrice	MFR
M. Franck VIGNY	Administrateur	Surdi 15

Annexe 2

Organigramme du personnel

au 16/05/2026



Annexe 3

État des représentations

État des représentations au 31/02/2026

NIVEAU RÉGIONAL



Représentation	Organisme	Nom et prénom du représentant	Année de désignation	Type du représentant	
Conseil Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)		Suzanne RAYMOND		Udaf	S
URAF AURA		Suzanne RAYMOND	2024	Udaf	T
		Marie-Christine CAVROIS	2024	Udaf	S
MSA		Gérard BROUSSE	2025	Udaf	T

NIVEAU DÉPARTEMENTAL

ENFANCE ET FAMILLE					
Représentation	Organisme	Nom et prénom du représentant	Année de désignation	Type du représentant	
Conseil de Famille des Pupilles de l'État	Etat	Celine FAU	2022	Udaf	T
		Eliane ROUX	2022	Udaf	S
Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance	Conseil départemental	Technicien Udaf	2024	Udaf	T
Comité de Pilotage du Schéma Départemental de Protection de l'Enfance	Conseil départemental			Udaf	T
Commission Départementale d'Accès à la Citoyenneté	Etat	Anne VERGNE	1999	Udaf	T
Conseil Départemental d'Accès aux Droits (C.D.A.D)	Tribunal	Véronique BASSINOT	2024	Udaf	
Comité Technique Parentalité	CAF	Suzanne RAYMOND	2018	Udaf	T
Conseil départemental de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation, d'aide aux Victimes et de Lutte contre la Drogue, les Dérives Sectaires et les Violences faites aux femmes	Etat	Anne VERGNE	2019	Udaf	T
Comité Technique de la Petite Enfance	Conseil départemental	Suzanne RAYMOND	2017	Udaf	T
Comité Départemental des Services aux Familiales	État + CAF	Suzanne RAYMOND	2022	Udaf	T
		Marie-Christine CAVROIS	2024	Udaf	S
		Aline CHERPEAU	2022	Représentante parents	T
		Pauline BLANC	2022	Représentante parents	T
		Laure LEGOLVAN	2022	Représentante parents	S
Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)	État	Marie-Christine CAVROIS	2021	Personne qualifiée	
Comité Départemental Jeunesse, Sport et Vie associative	Etat	Marie-Christine CAVROIS	2024	Udaf	T
		Cécile ROUX	2024	Udaf	T
		Véronique BASSINOT	2020	Udaf	S
Commission d'Aide Juridictionnelle	Tribunal	Véronique BASSINOT	2019	Udaf	T

AUTONOMIE					
Représentation	Organisme	Nom et prénom du représentant	Année de désignation	Type du représentant	
Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (C.D.C.A)		Jacqueline SEVERAC	2024	Udaf	T
		Suzanne RAYMOND	2019		S
Comité de pilotage du schéma départemental de l'autonomie		Jacqueline SEVERAC	2024	Udaf	T
		Suzanne RAYMOND	2024	Udaf	S
ASED		Marie-Christine CAVROIS	2023	Udaf	

SANTÉ – ACTION SOCIALE – INSERTION					
Représentation	Organisme	Nom et prénom du représentant	Année de désignation	Type du représentant	
Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)	CAF	Béatrice CHAUMEIL	2026	Udaf	T
		Aline CHERPEAU	2026	Udaf	T
		Clément ROUET	2022	Udaf	T
		Christine JULHES	2026	Udaf	T
		Claude GERMAIN	2026	Udaf	S
		Ophélie MAZIERES	2026	Udaf	S
CCAS	Communes	18 représentants			
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.)	CPAM	Béatrice CHAUMEIL	2025	Udaf	T
			2024	Udaf	S
Commission d'Information et de Sélection des Appels à Projet médico-sociaux (compétence du Président du CD)	Conseil départemental	Véronique BASSINOT	2026	Udaf	T
					S
Conseil Territorial de Santé (circonscription du Cantal)	ARS	Patricia BASTIDE	2024	Udaf	T
		Véronique BASSINOT	2024	Udaf	S
Commission des usagers des établissements de santé :	CDU				
· Clinique du souffle à Riomès Montagnes				Udaf	T
· Clinique du Haut Cantal				Udaf	T
· Hôpital de Condat		Jean-Jacques PATAUD	2022	Udaf	T
· Centre médical Maurice Delort Vic sur Cère		Béatrice CHAUMEIL	2022	Udaf	S
· Centre hospitalier de Chaudes Aigues		Viviane GIBELIN	2022	Udaf	T
· CMC de Tronquières Aurillac		Nicole MERCIER	2022	Udaf	S
· Centre de réadaptation de Maurs		Gabrielle MONTIN	2022	Udaf	T
· Centre hospitalier de Saint-Flour				Udaf	S

CADRE DE VIE					
Représentation	Organisme	Nom et prénom du représentant	Année de désignation	Type du représentant	
Commission départementale des taxis et des voitures de petite remise	Etat	Françoise GINOUVES	2015	Udaf	T
		Yvette GAZAL	2015	Udaf	S
Commission locale des usagers	Etat			Udaf	
Cantal habitat		Marie FRAYSSE	2015	Udaf	T
Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions (C.C.A.P.E.X.)	Préfecture et Conseil départemental	Véronique BASSINOT	2019	Udaf	T
Commission départementale de conciliation	Etat	Marie FRAYSSE	2020	Udaf	T
		Véronique BASSINOT	2020	Udaf	S
Fonds de solidarité pour le logement (F.S.L.)	Etat	Gérard BROUSSE	2025	Udaf	T
		Véronique BASSINOT	2025	Udaf	S
Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (P.D.A.L.P.D.)	Conseil départemental	Marie FRAYSSE	2024	Udaf	T
Commission d'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.)	Etat	Marie FRAYSSE	2020	Udaf	T
		Véronique BASSINOT	2020	Udaf	S
Soliha Cantal		Gérard BROUSSE	2024	Udaf	
Conférence Habitat Inclusif (CFHI)	CD 15	Marylène BARRIERE CALMEJANE	20254	Udaf	T
Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques	Etat	Marie-Christine CAVROIS	2022	Udaf	S
Service intégré d'accueil et d'orientation (S.I.A.O.)	Etat	Benoit LAYBROS	2024	Udaf	T

AUTRES					
Commission départementale d'agrément des MPJM		Michel PAMART	2022	Udaf	T